

Extrait de décision du Conseil de Surveillance de la Société e.mmo AQUITAINE
SAS à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 469 090 €
Siège social 25 Cours du Maréchal Foch

En date du 03 Décembre 2007

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

- Monsieur François AUDIBERT, Président du Conseil
- Monsieur Christian LALLE, Membre du Conseil
- Monsieur Benoît MAISTRE, Membre du Conseil
- Madame Janine MONBRARD, Membre du Conseil
- Monsieur Robert HERNANDEZ, Membre du Conseil

Le **28 NOV. 2008**

sous le N° **16893**

Est représenté en vertu d'un pouvoir donné par lettre Madame Janine MONBRARD, par
Monsieur Christian LALLE .

Assistent en outre à la réunion :

- Monsieur Frédéric MULTEAU, Président du Directoire,
- Monsieur Pierre WARNECK, Membre du Directoire,
- Monsieur Paul BLANC, Membre du Directoire de la CEAN

Point 2de l'ordre du jour : Cooptation d'un nouveau membre au sein du Conseil.

Monsieur François AUDIBERT , Président du Conseil de Surveillance propose,
conformément à l'article 13.1 des statuts d'e.mmo Aquitaine de nommer Monsieur Paul
BLANC comme membre du Conseil.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité du Conseil de Surveillance.

Monsieur François AUDIBERT informe par ailleurs le Conseil de Surveillance de sa
démission du Poste de Président.

Monsieur Paul BLANC est proposé pour le poste de Président, ce que le Conseil accepte à
l'unanimité moins une voix, Monsieur Paul BLANC ne participant pas au vote.

Certifié conforme à l'original

